

ANNECY, LE LUNDI 9 JANVIER 2023

VOIRIE

Le Conseil départemental, la Commune de Morillon et la Commune de Verchaix s'engagent pour la requalification et l'aménagement de sécurité dans le secteur du Lac Bleu sur la RD 54

Dans le cadre de sa politique de sécurité routière menée par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, Lionel Tardy, Vice-président du Conseil départemental délégué aux routes et aux bâtiments, pistes cyclables, mobilités et numérique, et Marie-Antoinette Métral, Conseillère départementale du Canton de Cluses, ont signé ce jour la convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien avec Simon Beerens-Bettex, Maire de Morillon et Joël Vaudey, Maire de Verchaix. Cette dernière concerne la requalification et l'aménagement de sécurité sur la RD 54 aux alentours de la base de loisirs du Lac Bleu. L'opération, sous maîtrise d'ouvrage des deux Communes et estimée à un coût de 3 M €, est financée à hauteur de 851 300 € par le Conseil départemental.

Cette opération de requalification et d'aménagement de la RD 54 prévoit la réalisation des travaux suivants :

- Recalibrage de la RD 54 à 5,80 m de largeur ;
- Mise en place d'une surélévation en zone 30 avec 3 passages piétons ;
- Création de 24 places de stationnement en épi le long de la RD 54, côté Verchaix ;
- Création d'un trottoir unilatéral de 1,50 m de largeur ;
- Mise en place d'un îlot central végétalisé de 3 m de largeur au niveau du parking de la base de loisirs et décalage de l'axe de la RD 54 ;
- Aménagement d'une voie verte de 3 m délimitée de la chaussée par une barrière bois qui s'inscrit dans le tracé de la boucle cyclable intercommunale entre Samoëns, Verchaix et Morillon ;
- Création d'un giratoire à 3 branches entre la RD 54 et la route des Grands Champs ;
- Réorganisation du parking du Lac Bleu et la création d'un parking vert de 43 places ;
- Aménagement de 2 arrêts de cars en encoche et d'un point de collecte des ordures ménagères.

Le montant de cette opération s'élève à 3 M € avec une prise en charge à hauteur de 851 300 € par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, 1,7 M € par la Commune de Morillon et 446 500 € par la Commune de Verchaix.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hutesavoie.fr

hutesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)